

# [H]auteurs de vues

La baie de Saint-Brieuc  
étudiée du ciel

La baie de Saint-Brieuc se trouve au cœur des travaux d'une équipe de recherche du Laboratoire Géosciences Océan de l'Université de Bretagne Sud. Son évolution est suivie avec attention au travers d'un projet de thèse mené par Mr Kalil Traoré depuis 2018 dont la problématique principale porte sur le comblement passé et à venir de la baie.



A l'aide de nombreuses campagnes de mesures réalisées par drone, les membres de l'équipe suivent, à très haute résolution, les mouvements sédimentaires sur ces secteurs. Par la suite, des analyses comparatives permettront d'élaborer une cartographie précise de ces mouvements sur les 3 dernières années afin de mieux comprendre et d'anticiper les modifications de ce territoire à évolution rapide et complexe.

Ce terrain de jeu immense se divise en deux grands ensembles :

1) la partie marine

Située au large, elle est suivie par des campagnes océanographiques apportant une meilleure compréhension de la dynamique, des mouvements des fonds marins.

2) la partie entre terre et mer

Elle se situe au sein de la Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc. Les anses de Morieux et d'Yffiniac, les grèves de Langueux et la plage de l'Hôtel-lerie font l'objet d'un suivi plus approfondi.



Exposition réalisée grâce au concours collaboratif

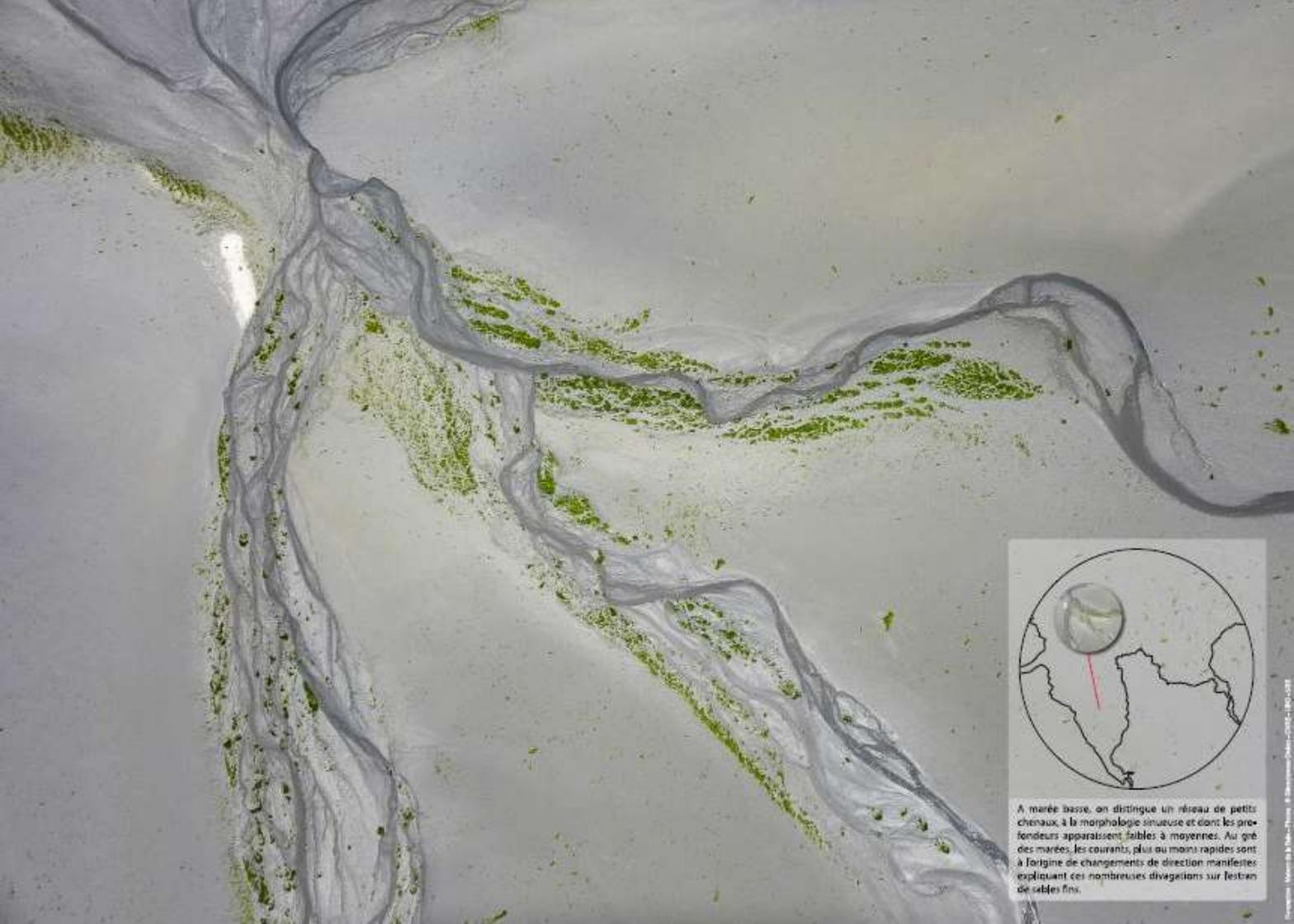
- du Laboratoire Géosciences Océan de l'Université de Bretagne Sud  
[www.laboratoire-geosciences-ocean-ubs.fr](http://www.laboratoire-geosciences-ocean-ubs.fr)
- de la Réserve naturelle nationale de la baie de Saint-Brieuc  
[www.reservebaiesaintbrieuc.com](http://www.reservebaiesaintbrieuc.com)
- de la Maison de la Baie de Saint-Brieuc  
[www.saintbrieucmarin.org/accueil](http://www.saintbrieucmarin.org/accueil)



Le schierie constitue la partie aérienne du pré-sol, majoritairement constitué d'une végétation vivace. Un réseau de chenaux serpente au sein du marais et permet à l'eau de mer de circuler et de s'évacuer. Lors des marées les plus importantes, certaines espèces de poissons y circulent pour y alimenter.



La dynamique sédimentaire joue un rôle clé dans l'installation de la végétation en relevant le niveau de l'estran et en limitant l'atteinte des marées. Ceci permet aux plantes de coloniser la partie haute des secteurs de sablei-vaseux dépourvus de végétation. Sur la période 1952/2012, la superficie du pré-côté a évolué de 79,4 ha à 125 ha.



A marée basse, on distingue un réseau de petits chenaux, à la morphologie sinuose et dont les profondeurs apparaissent faibles à moyennes. Au gré des marées, les courants, plus ou moins rapides sont à l'origine de changements de direction manifestes expliquant ces nombreuses divagations sur les bancs de sables fins.



Au droit de la plage de M'hatellere, de nombreuses "touffes vertes" se distinguent sur l'estran. Ce sont des touradons. Ils annoncent l'expansion future du rhizome (aréola) vers la mer. Dans leur prolongement, apparaît un chenal de vicariance bien creusé. Il présente un coude à 90° avant de migrer en direction du chenal principal de l'anse d'Yfféac.



En survolant l'observatoire archéologique, direction les grèves d'Yffiniac et de Languoux, apparaît un vaste estuaire sableux, parcouru par de nombreux chenaux. Il laisse paraître un chenal principal "fluvial" bien connu des habitants de la baie. Au fil du temps, cette anses se comble, alimentée par les sédiments venus du large.



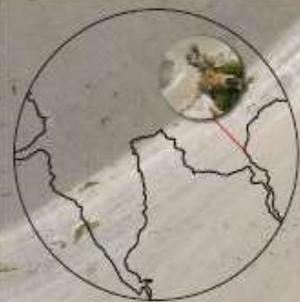
Le trait de côte, de l'anse d'Yffiniac et de Morieux, est par endroits très découpé et le sud-levé. Il se situe apparemment d'importantes falaises rocheuses. Ces dernières sont dominées par des formations géologiques très anciennes datées à plus de 600 millions d'années. Vu du ciel, ces falaises forment des créneaux rappelant les tours d'un château fort.





La vallée du Gouessant, frontière entre les communes d'Hillion et de Morteux (Lamballe-Armor), s'étend sur près de 48 kilomètres. Elle débouche sur la plage de Saint Maurice en adoptant une morphologie méandriforme, en forme de « S ». Le cours du Gouessant est interrompu quelques kilomètres avant son exutoire par un barrage hydroélectrique.





La Chapelle Saint Maurice, anonyme de la plage Saint Maurice, domine la baie de Morieux. De ce promontoire rocheux, il est facile d'observer les différents courants sableux provenant du large. Poussés par les courants et les marées, ils viennent s'adosser à la côte. Constituée d'un sable fin et coquillier, cette plage n'a cessé de s'engraisser au cours des 3 dernières décennies.



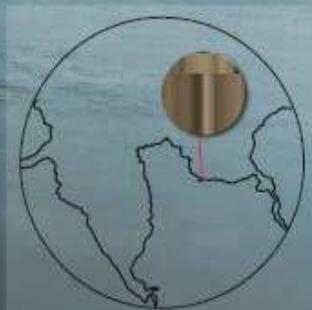
Quelques zones rocheuses ponctuent l'estran. Cette tête rocheuse (Roc Vert) est très rarement immergée à marée haute, en témoignent les lichens jaunes, typiques du haut de l'estran. Isolés, ces petits espaces sont des zones refuges pour de petits invertébrés et des repaires pour les oiseaux. Dans un contexte de montée du niveau marin et de comblement de la baie, ces espaces sont amenés à se réduire.





En amont de l'estuaire du Gouvernant, un barrage hydroélectrique en forme de voûte vient interrompre son écoulement naturel. Le barrage de Pont-Rolland est composé du barrage et d'une ancienne usine EDF où de l'électricité était produite jusqu'en 2013. Cet estuaire, de la plage Saint-Maurice jusqu'au barrage, fait partie intégrante de la Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc.





Le plage de Bon-Aéri, d'une longueur de 750 mètres environ, localisée à l'Ouest de l'embouchure du Gouessant est constituée de dunes végétalisées. Continuellement nourrie par le sable fin transporté par le vent, cet espace emblématique de la Réserve naturelle apporte repos et nourriture à une grande variété d'oiseaux.